



Conseil d'Administration du 3 juillet 2015

Résolution n° 2015/15 – CA

Projet « Destination Grand Tour des Écrins »

Le Conseil d'administration,

Vu le budget 2015 adopté par le Conseil d'administration,

Vu le rapport présenté par le directeur,

- approuve le projet : « Destination Grand Tour des Écrins » qui répond aux objectifs de l'axe 4 « Pour l'accueil du public et la découverte du territoire » de la Charte du Parc national des Écrins.
- approuve le plan de financement de l'opération, avec la participation du co-financeur, l'autofinancement du Parc national et l'inscription de cette dépense au budget :

Ressources	Montant	Taux
FEDER POIA	382 867 €	80%
Autofinancement	95 717 €	20%
Total	478 584 €	100%

- s'engage à prendre à sa charge la recherche d'un complément de financements dans le cas où l'aide européenne attribuée est inférieure au montant sollicité,
- s'engage à préfinancer l'opération dans le cas d'obtention d'un concours communautaire,
- s'engage à mettre en œuvre le projet à compter de janvier 2015, à démarrer les appels d'offres pour les parties sous-traitées en avril 2015, à réaliser l'opération et à payer dans la limite des délais imposés par le Programme (décembre 2015),
- s'engage à conserver toutes les pièces du dossier en vue de contrôles français ou communautaire,
- sollicite une aide de l'Europe au titre du programme opérationnel FEDER, à hauteur de 80% d'un montant subventionnable de 478 584 €, soit 382 867 €,
- s'engage à informer le service instructeur de toute modification intervenant dans les éléments ci-dessus mentionnés.

Le Président p.i.

Bernard HERITIER

Le Directeur

Bertrand GALTIER